

## Forum n°158

### Nouveaux droits sociaux et travail social

Le désengagement de l'Etat vis à vis de la protection sociale, la crise de la démocratie constitutionnelle et la défiance grandissante vis-à-vis de la démocratie représentative, la marchandisation et/ou la privatisation de certains besoins fondamentaux comme la santé sont autant d'éléments qui obligent les citoyens à trouver des solutions et à revendiquer de nouveaux droits sociaux. Dans ce contexte, la prise en compte du degré d'indépendance des individus vis-à-vis du marché, en fonction de l'étendue et de la qualité des droits sociaux dont ils bénéficient (démarchandisation) (Esping-Andersen, 1990) prend tout son importance.

Par ailleurs, la transition écologique conduit à chercher des solutions pour éviter le réchauffement climatique et change le paradigme qui consistait à attendre de l'Etat les réponses aux problèmes rencontrés. Cependant, au-delà de la simple revendication de satisfaire des besoins vitaux (manger, se loger, se soigner, etc.) ou de remédier au retrait de l'état providence, il s'agit de reprendre la main sur les choix pour y accéder : comme par exemple dans la revendication d'un droit à l'eau ou au numérique. Choisir d'investir le concept de démocratie dans la période actuelle de crise sociale, économique et politique, c'est aussi renouer avec les combats et luttes politiques à travers « *l'exploitation pour dénoncer les injustices produites par le capitalisme et l'impérialisme ; d'oppression, pour lutter contre les dénis de liberté propres aux régimes coloniaux ou autoritaires ; d'inégalité, pour mettre fin aux politiques de discrimination ou d'ostracisme à l'égard de minorités ; ou d'aliénation, pour s'opposer aux stratagèmes que les gouvernants et les puissants utilisent pour confisquer le pouvoir, occulter leur action ou gruger les populations* » (Ogien et Laugier, 2014, p. 13).

Une multitude d'expérimentations sociales existent : portées, initiées et protégées par les travailleurs sociaux (avec et pour) les habitants de ces territoires de vie. Des recherches actions sont là pour témoigner de cette intense activité. Une partie d'entre elles, fait émerger la nécessité de nouveaux droits sociaux articulant accès à des moyens pour faire face à des besoins vitaux à travers un mode plus juste et une reconnaissance de la qualité de citoyen. C'est le cas par exemple, de la revendication d'un droit à une alimentation durable pour tous où des collectifs citoyens demandent des comptes sur les conditions de la production de celle-ci (Paturel, 2018). Le droit à la participation aux décisions et aux affaires publiques, même si protégé depuis bien longtemps par l'article 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, deviennent une priorité pour les politiques publiques mises en place par les institutions publiques confrontées, quant à elles, à l'affaiblissement de la confiance sociale, dans le contexte de la crise démocratique. Dans le domaine des affaires publiques, on peut observer une triple tension : l'injonction d'une participation civile au processus décisionnel sur les territoires et au sein des institutions, accompagnée d'une remise en question de la légitimité de l'expertise portée par ces mêmes personnes et d'une remise en doute des décisions prises par les autorités publiques dans l'intérêt des personnes concernées. Tout en se situant à l'interface des plusieurs logiques, la participation, en tant que droit, apparaît comme une alternative à l'approche consumériste, à condition qu'elle dépasse la démarche qualité menée au sein des services et

qu'elle se fonde sur la gouvernance démocratique des institutions et des services. Comme l'a montré Ferguson (1999), l'effectivité du droit à une prestation sociale n'est pas pleinement garantie si les personnes concernées ne peuvent pas exercer leur droit démocratique de participation aux décisions relatives aux services proposés. On doit aujourd'hui s'interroger comment les enjeux et les règles démocratiques sont-elles incorporées dans les pratiques en travail social. Quelle autonomie est donnée aux intervenants sociaux dans leurs réponses aux besoins des populations sur les territoires, en tenant compte de l'agenda politique propres aux autorités publiques ?

Les contributions attendues peuvent soit relater une expérimentation sociale mettant en perspective les questions d'accès sociaux (logement, santé, alimentation, eau, numérique, etc.), soit une réflexion sur les enjeux démocratiques et leurs effets sur la citoyenneté. En outre, nous serons attentives aux contributions qui aborderont les effets dans le travail social et les impacts pour les professionnel.le.s. (voir la note aux auteurs)

Gøsta Esping-Andersen(2015) *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne.* Paris : PUF

Clare Ferguson (1999) *Global Social Policy Principles: Human Rights and Social Justice*, Londres, Social Development Dept.

Albert Ogien, Sandra Laugier (2014) *Le principe démocratie. Enquêtes sur les nouvelles formes du politique*, Paris : La Découverte

Dominique Paturel (2018) Faut-il continuer à nourrir les pauvres ? L'accès à une alimentation de qualité comme enjeu démocratique pour le travail social in *Le Sociographe*, n°62, pp 13-22.

-----

Ce numéro est coordonné par Anna Rurka, Assistante-Sociale, Maîtresse de conférence, UFR Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), Université de Nanterre et Dominique Paturel, Assistante Sociale, Chercheuse Sciences de Gestion, HDR, UMR 951 Innovation, Montpellier

Les propositions sont attendues pour le 15 décembre 2018 et à envoyer à [revue-Forum@affuts.org](mailto:revue-Forum@affuts.org)